

LA BASSÉE

INFOSITE N°7

ZONE SPÉCIALE DE CONSERVATION FR1112001 (ZSC)
"LA BASSÉE"
DIRECTIVE EUROPÉENNE "HABITATS"

ZONE DE PROTECTION SPÉCIALE FR1112002 (ZPS)
"BASSÉE ET PLAINES ADJACENTES"
DIRECTIVE EUROPÉENNE "OISEAUX"

Les Mesures Agro-Environnementales et climatiques (MAEc)

Les Mesures Agro-Environnementales et climatiques (MAEc) engagent les agriculteurs à adopter des pratiques respectueuses de l'environnement et du climat.

Les MAEc et le réseau Natura 2000 sont complémentaires. Elles visent à promouvoir la préservation de l'environnement et la biodiversité.

Les objectifs des MAEc en Bassée sont doubles :

- **Garantir le maintien des espèces et des habitats d'intérêt communautaire dans un bon état de conservation.**
- **Maintenir ou créer des milieux favorables** à la reproduction des espèces.

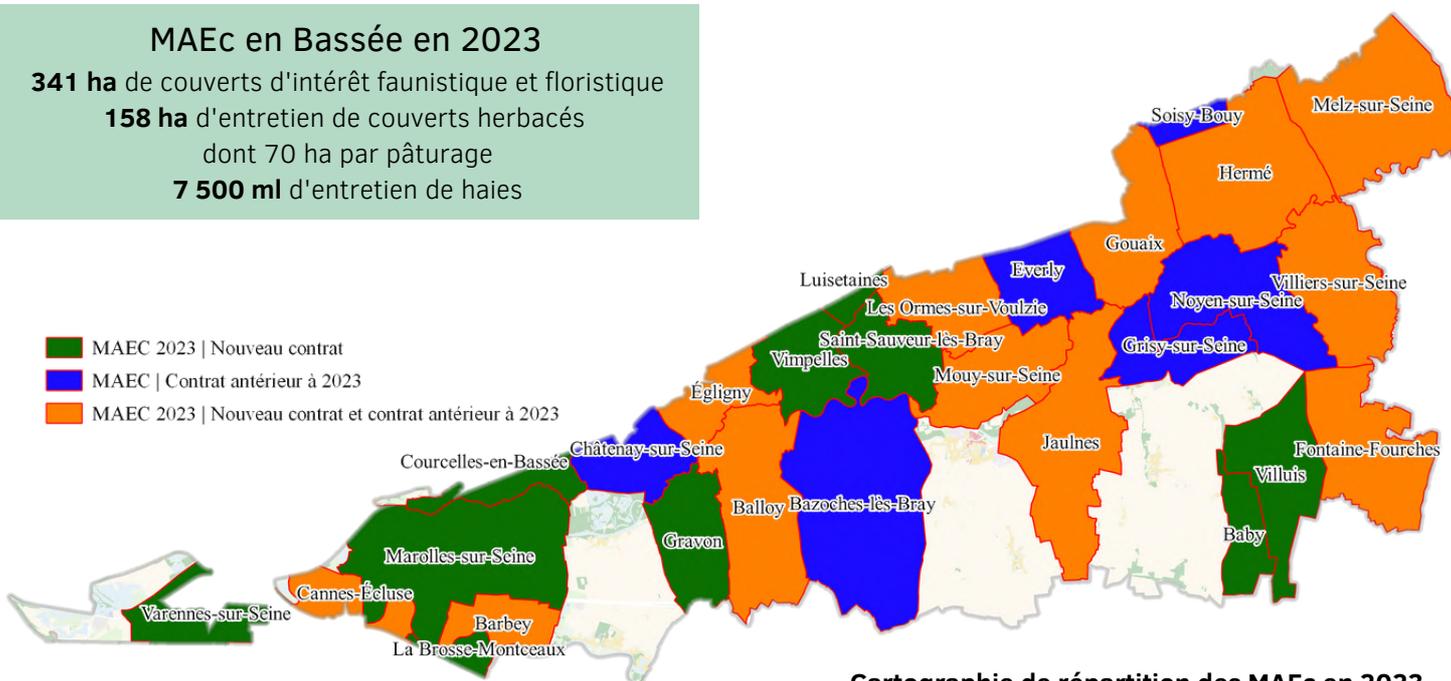


Pour garantir que les MAEc mises en œuvre soient en cohérence avec les enjeux de conservation des 2 sites, trois critères sont pris en compte :

- **Maintien et développement des habitats** favorables aux espèces prioritaires, soit les 3 espèces de busards, l'Œdicnème criard et le Rôle des genêts;
- **Rétablissement des continuités écologiques** dans les secteurs favorables aux espèces, pour leur alimentation ou pour leur reproduction ;
- **Engagement de mesures n'ayant pas pu l'être les années précédentes** : météo défavorable, demandes trop tardives, assolement inadapté,...

MAEc en Bassée en 2023

341 ha de couverts d'intérêt faunistique et floristique
158 ha d'entretien de couverts herbacés
dont 70 ha par pâturage
7 500 ml d'entretien de haies



Cartographie de répartition des MAEc en 2023

Marais de Villiers-sur-Seine

En 2022, des travaux de restauration de milieux ouverts ont permis de **restaurer la roselière** de Chambertin à Villiers-sur-Seine. Etendue sur 4 ha, la roselière était envahi aux 3/4 par les ligneux. Ces ligneux ont été éliminés en prenant soin de ne pas impacter l'entité de la ZSC située au centre de la roselière. Les arbres évacués ont été donnés comme bois de chauffage aux habitants de la commune.



Avant



Après



Ces zones humides sont un écosystème riche en biodiversité. Elle fournit un **habitat de nidification** pour de nombreuses espèces d'oiseaux tels que le Butor étoilé, le Blongios nain, le Bihoreau gris, la Gorgebleue à miroir et le Busard des roseaux. Les roseaux offrent un **abri** où ces espèces peuvent se camoufler.

La roselière abrite une grande variété d'insectes, de poissons et d'amphibiens, fournissant une **source importante de nourriture**. La préservation des roselières est essentielle pour préserver la diversité des espèces et leur population.

NiNi prairie Seizelles

Un contrat ni agricole-ni forestier (NiNi) a permis la **restauration d'un site** sur la commune de Gouaix sur une parcelle de 1.1 ha, au lieu-dit Seizelles. Le site ne faisant l'objet d'aucune valorisation par le propriétaire avant la signature du contrat, cette ancienne peupleraie a été restaurée pendant 5 ans, avec pour objectif de **recréer une surface de milieux ouverts et devenir une prairie humide**. Ce type de milieu naturel présente un intérêt pour de nombreuses espèces à enjeux, permettant par exemple de **rétablir des continuités dans les zones de chasse des chiroptères** ou **fournir un habitat pour le Cuivré des marais**, un petit papillon lié aux milieux humides ouverts.



Avant



Après



Après de gros travaux d'ouverture du milieu réalisés à l'automne 2018 (1ère année du contrat – chantier lourd de restauration de milieux ouverts), le milieu naturel fraîchement rouvert a été entretenu par broyage pendant 3 ans (de 2019 à 2021), afin de contenir au maximum la repousse des arbustes, très dynamique pendant les premières années qui suivent la restauration. La dernière année du contrat, à l'automne 2022, le site a fait l'objet d'une fauche d'entretien. Il s'agissait des derniers travaux effectués dans le cadre du contrat Natura 2000 signé en 2017.

Cette prairie peut maintenant faire l'objet d'un second contrat visant à entretenir ce milieu ouvert par fauche ou pâturage, et éviter ainsi qu'il ne se referme par la repousse des arbustes.



La Pie-grièche écorcheur et son habitat

Liste rouge régionale des oiseaux nicheurs d'Île-de-France :
classée **Vulnérable** (VU)

Reconnaisable à son plumage élégant, noir, blanc et gris, ainsi qu'à son chant mélodieux, la Pie-grièche écorcheur (*Lanius collurio*) se distingue par une particularité intrigante pour garnir son garde-manger (appelé « lardoir ») : elle empale souvent ses proies, comme des insectes, de petits reptiles voir même des macro-mammifères, sur des épines ou des clôtures. Cela lui permet de conserver ses réserves alimentaires et de faciliter sa consommation. Ce comportement lui a valu le nom d'"écorcheur".



Chaque année, du début du printemps au milieu de l'été, la FDC 77 réalise des inventaires pour déterminer le nombre de couples nicheurs sur le site, mais également le succès de la nidification lors de l'envol des jeunes. En **2022, 15 couples nicheurs certains et probables** ont été observés contre 25 en 2021 et 12 couples en moyennes les années précédentes.

La haie, un habitat plus que bénéfique

Même si elle est observable sur une grande majorité du territoire et dans d'autres pays européens, la Pie-grièche écorcheur est une espèce menacée, notamment à cause de l'intensification de l'agriculture et la destruction des haies. Le passereau s'implante en effet dans des milieux riches en biodiversité et caractérisé, notamment, par la présence de haies.

Le rôle des haies dans le maintien de la biodiversité est essentiel. En tant qu'élément clé des paysages agricoles et naturels, les haies offrent une multitude d'avantages écologiques : **habitat pour la faune, corridor écologique, source de nourriture, limite l'érosion du sol, rôle de filtre, maintien de la pollinisation.**

En somme, les haies sont un élément vital de la préservation de la biodiversité, et leur conservation et restauration sont essentielles pour assurer la santé des écosystèmes et le bien-être de nombreuses espèces végétales et animales.

Chaque année, la FDC 77 répertorie les **nouveaux sites de nidification** potentiels et conseille les exploitants agricoles dans la gestion et l'entretien de la haie de manière à favoriser le développement de la population de Pie-grièche écorcheur.



Oxygastra curtisii aux boucles de la Seine à Noyen-sur-Seine



La **Cordulie à corps fin** (*Oxygastra curtisii*) est une libellule qui affectionne les eaux calmes des rivières et parfois les milieux stagnants de grande taille (mares, lacs, anciennes gravières). La présence d'une lisière arborée est nécessaire pour l'espèce car les larves s'installent dans le chevelu racinaire des arbres. En Île-de-France, l'espèce est connue essentiellement dans le lit majeur de la Seine (en Bassée).

Depuis plusieurs années, un **suivi spécifique** est mené par l'AGRENABA sur cet odonate d'intérêt communautaire, qui présente des enjeux pour le site Natura 2000 ZSC "La Bassée". Ce suivi est mené dans l'une des **boucles de la Seine à Noyen-sur-Seine**, sur un transect de berge de 13m de long.

L'objectif est de **suivre l'évolution de la population** de cette espèce, en particulier sur ce site où elle est bien présente. Le suivi consiste donc à dénombrer toutes les exuvies (la "mue" qui reste lorsque l'adulte émerge de la larve) qui peuvent être retrouvées dans la végétation des berges, le long du transect de 13m. Trois passages sont effectués chaque année entre fin mai et début juillet.



En 2023, c'est une **affluence record avec 327 exuvies comptées** au total (contre 281 en 2022, un chiffre déjà plus élevé que précédemment) ! En particulier, le second passage a surpassé les années précédentes, avec 201 exuvies dénombrées. Ces données nous confirment que la population d'*Oxygastra curtisii* est stable sur ce site et que l'espèce s'y reproduit.



Exuvie d'*Oxygastra curtisii*

Outre les boucles de Noyen-sur-Seine, la Cordulie à corps fin est recherchée sur les autres secteurs favorables de la ZSC lors de prospections odonatologiques.

Pourquoi devons-nous la préserver ?



La biodiversité constitue une source irremplaçable de matières premières essentielles à la vie de l'Homme (lorsque les interactions entre les diverses espèces avec leur milieu naturel sont préservées). Que ce soit pour la pollinisation, la fertilité des sols ou l'épuration naturelle de l'eau, chaque espèce vivante contribue au maintien du patrimoine naturel.

Voici quelques-unes des principales raisons pour lesquelles la préservation de la biodiversité est cruciale :

- **Stabilité des écosystèmes** : La biodiversité maintient l'équilibre des écosystèmes, essentiel pour la survie des espèces et la préservation des habitats.
- **Services écosystémiques** : Les écosystèmes fournissent des services vitaux tels que la pollinisation, la régulation du climat et la purification de l'eau.
- **Régulation du climat** : Les écosystèmes, en particulier les forêts, jouent un rôle clé dans la régulation du climat en stockant le carbone.



Comment contribuer au maintien de la biodiversité ?

Dans le cadre d'une zone Natura 2000, qui est une zone spécialement désignée pour la préservation de la biodiversité, diverses actions peuvent être mises en œuvre pour contribuer au maintien de la biodiversité :



S'engager dans des initiatives de reboisement ou de restauration d'habitats naturels



Participer à des programmes de suivi de la biodiversité



Promouvoir la préservation de la biodiversité en sensibilisant son entourage



Remonter ses observations naturalistes auprès des structures animatrices des sites Natura 2000

N'hésitez pas à nous remonter vos observations sur l'application Sirene tech. !



qsirene

POUR EN SAVOIR PLUS...
seine-et-marne.n2000.fr

CONTACT

Fédération Départementale des Chasseurs de Seine-et-Marne

Laura VERIN, *chargée de mission environnement & SIG*
l.verin@fdc77.fr / 06 08 78 36 33

Association de gestion de la réserve naturelle de la Bassée (AGRENABA)

labassee@espaces-naturels.fr / 01 64 00 06 23



QUE FAIRE SI VOUS TROUVEZ UN OISEAU BLESSÉ ?

Appeler tout de suite un centre de soins :
Association Chevêche 77

01 60 65 97 38

Centre de Sauvegarde pour les Oiseaux Sauvages (CSOS)

6 rue des Gombards - 89100 Fontaine-la-Gaillarde
03 86 97 83 42

PARTENAIRES LOCAUX



Association
Pie Verte Bio 77

